



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie
65130 Capvern

Du 03 Mars 2015 à 20 heures 30

PRESENTS: MM. : DASTUGUE G.ZANON M. LARAN JP. ROYO F. LACHAUD P. KATZ M DURANCET J. BROUCA-CABARRECQ C. ROTGÉ Ch. FORNER M. PARROU M. CHAUVET G. COLOMES JB.

PROCURATIONS: ALONSO T (BROUCA -CABARRECQ). CABANAC V (CHAUVET)

ABSENTS : **Secrétaire de séance :** Madame Fabienne ROYO

☉Monsieur COLOMÈS remet une lettre au maire, à l'ouverture de la séance, demandant une réunion extraordinaire du Conseil Municipal pour discuter du problème Thermal.

Le Maire fixe cette séance au Jeudi 5 Mars 2015 à 20 h 30.

Prolongement de la promesse de vente de 4 hectares de terrain à la Société « SCI IMMO CAP », Intermarché.

La SCI IMMO CAP bénéficiait d'une promesse de vente d'un terrain cadastré AL n°63 pour partie de 4 hectares, dont le délai de vente se terminait le 31 Décembre 2015. Sur demande de la SCI IMMO CAP ce délai a été prorogé jusqu'au 31 Décembre 2018.

Pour : 15

Offre de prêt de la Banque Postale pour l'achat du bâtiment postal

La Banque Postale nous présente une offre de prêt dont l'intérêt est de 1,90 % remboursable sur 15 ans. Le montant du prêt est de 80 000€.

Pour : 15

Délivrance coupe affouagère par l'ONF

L'ONF demande à la Commune de désigner 3 personnes garantes des coupes de bois délivrées. Le Conseil Municipal désigne Mr LARAN Jean-Paul, Mr BROUCA-CABARRECQ Clément et Mme CABANAC Véronique.

Pour : 15

Recrutement emploi saisonnier

Le contrat de Mme PÉDAILLE Sophie se terminant, le Conseil Municipal décide de créer un emploi saisonnier de 6 mois qui permettra de faire la publicité sur le poste de Mme ALESSANDRA Sandrine.

Pour : 14 Refus de vote : 1

Produits irrécouvrables

Monsieur le Trésorier nous communique, un procès verbal de carence contre une personne insolvable qui n'a pas honoré sa dette auprès des Régies Municipales. Le procès verbal de carence étant le dernier recours, le Conseil Municipal décide d'arrêter les poursuites. Le montant de la dette est de 719,15 €.

Pour : 14 Refus de vote : 1

Fonds de solidarité logements

Monsieur le Président du Conseil Général des Hautes-Pyrénées fait savoir que le fonds de solidarité logement permet de venir en aide aux personnes en difficultés pour accéder ou se maintenir dans un logement indépendant décent.

Ce fonds intervient sur l'ensemble du département. Pour les Communes de 500 à 2 500 habitants la participation est de 0,50 €/habitant. Pour Capvern cela correspond à 618 € pour l'année 2015.

Pour : 14 Refus de vote : 1

Participation des régies municipales aux achats groupés de compteurs et autres matériels

Le Maire informe l'assemblée du dossier de participation au groupement d'intérêt public ayant pour objet l'achat de dispositif de comptage communicant GIP

Pour : 14 Refus de vote : 1

☉Monsieur CHAUVET Gérard propose d'essayer de renégocier le taux des intérêts des emprunts. Le Conseil Municipal donne son accord.

☉Monsieur LACHAUD Pascal propose de baptiser le rond point du Pont Mora après réfection « Rond Point MANDELA », ainsi que la Salle polyvalente « Salle WOLINSKY ». En effet il faut savoir que le dessinateur WOLINSKY assassiné dans les locaux de Charlie Hebdo a été pendant plus de 20 ans le parrain du Festival de Musiques d'Amérique Latine de Capvern. Le Conseil Municipal donne son accord.

La séance est levée à 22h30.

Le Maire, Gilbert DASTUGUE.